Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

21 JUILLET 2011 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année • N. 18151 **29**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Et la majorité régionale ?

Ego Perron

La semaine dernière, un organe d'information s'est amusé à annoncer une certaine fibrillation au sein de la majorité régionale suite à un petit malentendu au niveau de la communication. Quelqu'un est peut-être aussi tombé dans le piège de certains conseillers d'opposition très experts qui ont su créer de la zizanie là où cela n'était absolument pas nécessaire et là où il n'y avait aucun problème.

Je veux rassurer tout le monde. Je veux rassurer ceux qui ont cru à la validité de la proposition que nous avons fait de renforcer la majorité régionale avec un nouveau partenaire politique. J'insiste également sur le fait que nous ne sommes pas ici en train de nous quereller quelques mois après avoir entrepris un nouveau chemin en faveur de la Vallée d'Aoste. Il y a trop de problèmes à résoudre et trop de travail à faire pour perdre de vue l'intérêt général. Je veux souligner que notre engagement reste toujours et seulement l'intérêt de notre peuple et l'intérêt de cette vallée et si nous proposons des actes, des documents, et dans ce cas-là des amendements à une manœuvre que nous avons jugée nécessaire mais difficile à accepter, c'est uniquement parce que nous avons comme priorité le bien-être de cette communauté. Je répète qu'il n'y a aucun problème au sein de la majorité, que le projet politique que nous avons bâti reste solide et qu'il se poursuit. Il se poursuit avec le sens des responsabilités qui le caractérise, au moins en ce qui nous concerne. Il se poursuit dans la direction d'une confrontation sereine, ouverte et loyale, en conservant des tables de discussion suivant les compétences : administratives pour gérer le travail et les questions administratives et législatives et politiques pour tracer ensemble la route à suivre. Si après il y a la nécessité d'ouvrir ou de participer à d'autres réunions, il suffit de le savoir… Il y a de notre part toujours l'engagement de travailler dans la direction entreprise et de la maintenir solide et valable, sans amplifier ou dramatiser des moments de discussion qui doivent exister puisque l'on travaille ensemble.

Je veux rappeler que la majorité régionale reste solide et qu'elle continue son travail, pour affronter les problèmes et pour essayer de les résoudre en répondant de l'engagement pris avec les électeurs.

Nous connaissons l'attitude d'une certaine presse qui raconte à sa façon, très souvent négative, tout ce qui se passe. Notre attitude est de nous consacrer à la substance, aux faits, aux résultats en faveur de cette communauté, en faveur de la Vallée d'Aoste: et nous continuerons de travailler dans cette direction.

Le projet de loi envoyé au Conseil régional pour l'approbation

Aoste Capitale de l'Autonomie : le processus a commencé

« Promouvoir le développement économique, social *et touristique de la ville d'Aoste, en lui reconnaissant le rôle de capitale de l'autonomie, à travers la réalisation et le financement d'œuvres publiques et d'activités finalisées à la gestion et au fonctionnement des services en faveur de toute la communauté valdôtaine* » : le premier alinéa explique clairement les finalités du projet de loi "Aoste Capitale de l'Autonomie", présenté par le Gouvernement régional, le vendredi 15 juillet dernier, qui sera soumis à l'approbation du Conseil régional.

« *Le projet de loi* – a expliqué le président de la Région Augusto Rollandin – *envisage le financement de 3 millions d'euros par an pendant dix ans : chaque année, 1,5 millions seront destinés à la gestion et au fonctionnement des services qui pèsent sur la Commune d'Aoste, mais qui sont d'intérêt régional, à savoir le Tribunal, les installations sportives ou touristiques,*

tandis que 1,5 millions serviront à financer la réalisation d'œuvres en accord avec l'Administration communale ».

A partir de 2012 jusqu'en 2021, le projet de loi envisage la réalisation d'œuvres publiques pour la conservation et la valorisation du patrimoine culturel, à l'amélioration de la qualité de l'environnement, des infrastructures et de la viabilité et au réaménagement de zones dégradées, d'aires sportives et pour les loisirs: la particularité est que la Commune d'Aoste contractera l'emprunt dont l'Administration

SUITE PAGE 2

Nouvelles du Sénat

Pour le Pacte de stabilité, une nouvelle réunion Gouvernement-Régions

Antonio Fosson

Que notre bien-être est incertain et que les risques de changements économiques même tragiques et pour tous sont réellement envisageables, nous l'avions déjà écrit plusieurs fois et cela est désormais clair pour tout le monde. La chute des valeurs boursières et la crainte d'une faillite de l'Etat ont entraîné maintes préoccupations à ceux qui ont surtout des responsabilités. Mais cette fois-ci, la politique, avec en chef de file Napolitano, a envoyé des signes de réponse positive : l'Italie existe et elle n'a pas envie de jeter l'éponge. De ce fait, le délai d'approbation de la manœuvre a été réduit pour faire vite. Mais la solution n'est certes pas du genre historique et courageuse qui fait table rase des gaspillages, des procédures et des privilèges. On s'attarde à nouveau sur les retraites (même si ce sont les plus élevées qui seront réduites), sur les diminutions pour les Régions et les collectivités locales (qui ensuite, de conséquence, devront diminuer les services), sur les tickets sanitaires et sur les réductions linéaires. Mais il faut souligner que les tickets prévus obligent à un changement d'organisation : moins de recours au service des urgences pour les cas qui ne le sont pas et qui doivent s'adresser à leur médecin généraliste (et cette catégorie, en Vallée d'Aoste, a toujours répondu positivement et avec le sens des responsabilités) et un recours mineur à la médecine spécialisée avec l'utilisation d'un diagnostic uniquement pour les cas de nécessité (et là aussi, davantage de confiance pour le médecin de famille qui doit orienter le patient vers les examens réellement importants). Mais pour la Vallée d'Aoste, l'attaque s'est révélée surtout pour les modifications imposées au Pacte de stabilité et sur la diminution des organes dans les écoles. Le rapport avec les organismes locaux des Régions à Autonomie spéciale ne peut pas être modifié, selon notre Statut : c'est la Région qui, avec ses recettes, réglemente et surveille le financement des collectivités locales. De ce fait, on ne peut pas appliquer les mêmes réductions aux institutions éducatives, qui ont été décidées au niveau national : notre école de par son bilinguisme et ses caractéristiques a besoin d'avoir plus d'enseignants pour rester la même. Nous avons donc parlé longuement avec la Commission Budget et son président Azzolini : dans le maxi amendement soumis au vote de confiance, les modifications acceptées ne sont pas nombreuses. Mais puisque de manière générale notre position institutionnelle sur le Pacte de stabilité est reconnue

SUITE PAGE 2

SPÉCIAL ARTISANAT

La valeur de l'artisanat de tradition pour la Vallée d'Aoste et l'importance des fêtes de pays où l'on découvre les saveurs de l'œnogastronomie de la région : découvrez les moments les plus importants de l'été valdôtain aux pages 4, 5 et 6 de "Le Peuple Valdôtain".

...» fin de citation

lcaveri@gmail.com

«Chaque fois que les cannibales
sont sur le point de mourir de faim,
Dieu, dans son infinie bonté,
leur envoie un missionnaire bien grassouillet»
Oscar Wilde

La foi double-face : chacun a son dieu...

SUITES DE LA PAGE 1

Aoste Capitale de l'Autonomie : le processus a commencé

régionale payera les versements sur la base des œuvres et de l'avancement des travaux.
« *Cette loi* – a précisé le président Rollandin – *conclut un cheminement partagé avec l'Administration communale qui pourra compter sur une entrée sûre. Avec le système de financement que nous avons adopté, l'utilisation des fonds sera réglementée : il n'y aura pas d'argent inutilisé* ».
« *Il s'agit d'un passage très important pour le futur d'Aoste et de la Vallée tout entière* – a commenté avec satisfaction le syndic du chef-lieu régional Bruno Giordano – *d'un acte qui confirme la particularité d'Aoste et l'importance qu'elle revêt en tant que siège de la plupart des services importants de la région. Au nom de l'Administration communale, je veux remercier le président Rollandin, le Gouvernement et les forces qui font partie de la majorité pour la sensibilité et l'esprit de collaboration. Ce passage démontre que les deux Administrations sont en train de parcourir une nouvelle phase de solide collaboration, commencée lors des élections communales de l'année dernière. Je rappelle que notre programme, qui a obtenu la confiance d'une large majorité des citoyens, est intitulé "Aoste Capitale de l'Autonomie" et, en ce sens, le projet de loi approuvé constitue un premier pas décisif pour atteindre les objectifs tracés dans le programme même. La nouvelle loi, une fois qu'elle aura terminé son cheminement au Conseil de la Vallée, garantira le développement non seulement de la ville d'Aoste, mais de la région tout entière* ».

Pour le Pacte de stabilité, une nouvelle réunion Gouvernement-Régions

comme juste, j'ai, me semble-t-il, obtenu un résultat avec la convocation d'une table de négociations urgentes, avec le Gouvernement (le sous-secrétaire Giorgetti), le président Azzolini et le président Rollandin. A propos de la formulation des amendements qui me sont proposés par la présidence, peu nombreux sont ceux qui veulent me voir pour faire des observations sur ces derniers (cette fois-ci, au-delà des bureaux de la Présidence, seul le surintendant des Écoles madame Patrizia Bongiovanni l'a fait pour m'aider à comprendre les propositions d'amendements, et je l'en remercie). En raison de cette nouvelle proposition d'une table de discussion et de la grave crise du Pays (on ne tire pas sur la Croix Rouge !) guidé par un sens des responsabilités que nous avons assumé comme cheminement politique, je me suis donc abstenu, en ne participant pas au vote final, comme se sont abstenus également les Sénateurs du Tyrol du Sud.

Antonio Fosson

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 15 juillet

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé la transmission au Conseil régional du projet de loi portant Mesures pour l'essor d'Aoste, capitale de l'autonomie.
Les profils professionnels prévus par le Conseil des politiques du travail (commis de salle et bar, commis de cuisine, monteur électricien réseau, chauffagiste, carrossier de base, esthéticien de base et coiffeur de base) ont été définis en vue de leur inscription au Répertoire régional des profils professionnels et des niveaux de compétences.
ACTIVITÉS PRODUCTIVES
La convention-type et la directive en vue de l'attribution des marchés de fourniture de biens et de services aux coopératives sociales et aux consortiums de celles-ci figurant à la section B du Registre régional des entreprises coopératives ont été adoptées.
ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a donné son feu vert au plan d'action annuel 2011 de la Fondation Film commission Vallée d'Aoste et accordé à celle-ci une subvention régionale, relative à l'année en cours, s'élevant à 300.000 euros. Il a ensuite validé l'adoption de la convention entre la Région et l'Ente giuridico San Giovanni Bosco delle Figlie di Maria Ausiliatrice de Turin, relative au prêt à usage au bénéfice de la Région du gymnase, ainsi que des vestiaires et des toilettes annexes et de l'aire extérieure, constituée d'un petit terrain de football – le tout appartenant audit organisme et situé à Aoste, 95, avenue du Bataillon Aosta – en vue de l'organisation des cours d'éducation physique des institutions scolaires du deuxième degré d'Aoste. Par ailleurs, le plan de répartition des aides destinées aux associations culturelles valdôtaines a été défini et une enveloppe de 245.000 euros a été prévue à cet effet. Il a été décidé d'organiser une manifestation à l'occasion de l'ouverture de l'année scolaire 2011/2012, pour les élèves des institutions scolaires d'éducation secondaire de la région, dont les protagonistes seront les jeunes musiciens du groupe BTwins.
OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Conformément à la loi régionale n° 5 de 2001 portant mesures en matière d'organisation des activités régionales de protection civile, il a été décidé d'octroyer des aides dont le montant global s'élève à 1.493.000 euros aux communes de Brusson, Donnas, Hône, Quart, Saint-Rhémy-en-Bosses, Saint-Vincent, Torgnon, Valtournenche et Villeneuve.
Le formulaire de présentation des demandes d'insertion d'interventions dans les programmes triennaux 2013-2015 et suivants, à valoir sur le FOSPI, a été approuvé.
Par ailleurs, les nouvelles modalités de contrôle par l'Administration régionale de la réalisation des interventions financées par le FOSPI ont été établies.
SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Les dispositions d'application en vue de l'octroi du «coupon de conciliation», destiné à l'acquisition de services de conciliation vie familiale/travail, prévu par la convention entre la Région Vallée d'Aoste et le Dipartimento per le Pari Opportunità ont été entérinées. Le territoire concerné couvre les Communautés de montagne Évançon, Mont-Rose et Walser-Haute Vallée du Lys.
La convention réglant les rapports entre la Fondation régionale Sistema Ollignan Onlus et la Région a été adoptée.
TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
Le programme des actions destinées à réduire et à prévenir la production des déchets dans la région a été approuvé.
TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Il a été décidé d'acquérir des instruments de promotion afin de faire mieux connaître les parcours cyclables de la Vallée d'Aoste.
Le polygone de tir sis à Poet, dans la commune de Champdepraz, a été classé parmi les infrastructures récréatives et sportives d'intérêt régional.

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine • 29, Av. des Maquisards • 11100 Aoste.

NOUVELLES EN BREF

EXPOSITIONS : AU PAVILLON ITALIA À BARD, L'ÉLITE DE L'ART DU VAL D'AOSTE
« Documenter l'état de l'art italien contemporain» est l'objectif du projet – élargi à toutes les régions et aux principaux instituts culturels – qui a démarré dans le cadre du Pavillon Italia de la 54ème Exposition internationale de l'art de la Biennale de Venise, qui présente au Fort de Bard, le mieux de l'art et de la créativité valdôtains.
L'exposition « Nuove forme nello spazio della tradizione » est ouverte jusqu'au 20 novembre dans les salles de l'Hôtel Cavour et des Officiers du Fort.
Au public est proposée une sélection de quinze artistes valdôtains, qui témoignent la vitalité et la multiplicité de la production artistique au Val d'Aoste.
En détail seront exposées des œuvres des maîtres reconnus de la tradition locale, tel que Francesco Nex et Dorino Ouvrier, des artistes spécialisés dans l'usage du bois et de la pierre comme Angelo Bettoni, Salvatore Cazzato, Carlo Gadin, Bobo Pernettaz, Franco Pinet, Donato Savin, Giulio Schiavon, pour arriver à Bruno Gabrieli, qui se dédie au travail de la pierre ollaire, à Livio Mogol (fer et acier), pour continuer avec Franco Balan, peintre bien connu, Marino Catalano, Chicco Margaroli et Roberto Priod qui représentent les résultats contemporains du langage visuel actuel.

CATALOGUE INTERRÉGIONAL DE HAUTE FORMATION: AVIS PUBLIC POUR L'ASSIGNATION DES VOUCHERS
La Présidence de la Région communique l'approbation de l'avis public pour l'assignation de vouchers pour des activités individuelles contenues dans le Catalogue Interrégional de Haute Formation.
Il s'agit d'une ultérieure opportunité de formation professionnelle qui intègre l'offre de Formation Permanente que l'Agence Régionale pour l'Emploi propose aux citoyens valdôtains depuis des années.
Peuvent présenter la demande pour l'assignation des vouchers les personnes qui, à la date de présentation de la demande, ont la résidence dans la Région et sont :

– au chômage en possession d'une maîtrise reconnue par des Instituts italiens, ou des Instituts Spéciaux Universitaires, des Ecoles Supérieures pour médiateurs linguistiques, des Instituts de spécialisation en psychothérapie et des Institutions de haute formation artistique, musicale (loi 508/1999), tous reconnus par le Ministère de l'Université et de la Recherche ; ou délivré par des Instituts étrangers, mais déjà reconnus par une autorité italienne compétente pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée ou de l'admission à un cours d'études universitaire de niveau supérieur au premier ;

– personnes inscrites à la Caisse chômage en possession d'au moins un diplôme d'école secondaire supérieure.

Le voucher peut être demandé seulement en se référant aux parcours formatifs prévus par le Catalogue Interrégional, décrits sur le site Internet www.altaformazione.it.

La demande peut être présentée jusqu'à 13h00 le 26 août, en s'inscrivant sur le site.

La demande doit être envoyée au Front Office du Département des Politiques du travail et de la Formation, 1 rue Garin, à Aoste.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Interview à l'assesseur régional à l'Éducation Laurent Viérin

L'école valdôtaine entre réforme Gelmini, patois et « Classes de neige »

L'année scolaire qui vient de se terminer a été marquée par la contestation de la Réforme Gelmini. Mais que pense l'assesseur Laurent Viérin de la Réforme? Sur quoi est-il d'accord et sur quoi ne l'est-il pas?
Au lendemain de la mise en œuvre de la Réforme, la Vallée d'Aoste a dû adapter celle-ci aux spécificités du système scolaire valdôtain, en évitant d'en appliquer les parties négatives. C'est ainsi que les cursus se sont enrichis de ces éléments caractéristiques propres à une école bilingue ou plurilingue, qui distinguent l'identité du citoyen valdôtain, un citoyen ouvert sur l'Europe, mais toujours profondément attaché à ses racines.
Je considère donc qu'en Vallée d'Aoste, nous avons résolu ou évité les problèmes liés à la Réforme Gelmini et que nous avons adapté celle-ci sans nous fonder uniquement sur des critères économiques, mais plutôt en visant à offrir une école meilleure aux jeunes de chez nous. Par ailleurs, la Réforme a eu le mérite de nous faire réfléchir à l'offre de formation et à la rationalisation des expérimentations et des orientations : ce processus qui était en cours a ainsi connu une accélération, ce qui – à mon avis – constitue un fait positif. En revanche, je pense que le choix qui a été fait à l'échelon national de supprimer des classes de l'école de base, ou de les regrouper, surtout dans les communes de montagne, est totalement négatif. Pour sa part, l'Assessorat régional de l'éducation et de la culture croit dans une école implantée dans la commune et dans le maintien des petites écoles de montagne. L'an passé, par exemple, nous avons ouvert des écoles maternelles à Rhêmes-Notre-Dame, Valgrisenche, Valsavarenche et Champorcher qui auraient dû être fermées : nous avons choisi de les préserver et d'y investir, dans la mesure où elles sont l'expression de notre communauté.

Parlons un peu du projet « Classes de neige » : quel est le bilan de cette initiative?
En lançant le projet « Classes de neige », nous avons voulu créer enfin une synergie entre le sport et l'école, qui ont été pendant trop longtemps des antagonistes, et donner aux jeunes la possibilité de concilier études et pratique sportive, notamment pour ce qui est des sports de neige, l'un des caractères distinctifs de notre territoire et de notre communauté. Les « Classes de neige » sont désormais une réalité dans toute la Vallée. Le fait que de nouvelles institutions scolaires aient adhéré à notre proposition est une grande source de satisfaction pour nous et démontre la validité de notre démarche en vue de la création d'un « système Vallée d'Aoste », en synergie avec l'ASIVA et les ski-clubs, à l'intention des « élèves-athlètes de sports d'hiver ».

Et le patois à l'école : y aura-t-il des nouveautés dans ce domaine?
Dès le départ, notre action a été caractérisée par la volonté de faire vivre à l'école le patois, symbole de notre histoire et de notre identité. Il fallait, pour ce faire, l'insérer dans les programmes afin de lui rendre son prestige et de lui imprimer un nouvel élan. D'où les nombreuses initiatives qui ont vu le jour, ces dernières années, et qui commencent à porter leurs fruits. Langue du cœur

des Valdôtains, le patois reflète parfaitement le vaste patrimoine culturel de notre collectivité et nous permet d'enrichir l'éducation des jeunes. En dépit des changements rapides, notre communauté a su préserver ses traditions et ses langues. Voilà pourquoi nous voulons que le patois continue à vivre et nous sommes convaincus que, si les familles ont là un rôle essentiel à jouer, l'influence de l'école est, elle aussi, fondamentale. Si le patois est encore vivant de nos jours, c'est aux parents et aux grands-parents que nous le devons : ce sont eux qui l'ont enseigné et parlé aux nouvelles générations. Aujourd'hui, il nous revient – à nous – de poursuivre leurs efforts et de valoriser cette langue, car elle demeure le symbole de notre peuple. Et désormais, le patois est aussi la langue de l'intégration, pour tous ceux qui viennent vivre en Vallée d'Aoste et qui, en apprenant à la connaître et à l'aimer, se reconnaissent dans notre communauté et dans ses valeurs.

450e Anniversaire

Le français : langue officielle des Valdôtains

En 1561 le Français devint la langue officielle en Vallée d'Aoste. C'est pour rappeler cet anniversaire, fondamental pour l'histoire et l'identité de notre région, que « Le Peuple Valdôtain » publiera, tout au long de 2011, une série d'articles qui parcourront brièvement les étapes de l'histoire linguistique et littéraire de la Vallée d'Aoste.

28 - Le fondement idéologique du « Risorgimento »

Si l'annexion de la Savoie à la France, en 1860, se justifie sur la base de la communauté de langue, l'insertion de la Vallée d'Aoste dans le Royaume d'Italie, l'année suivante, pose par contre un problème à ce point de vue. L'unification de la Péninsule italienne repose, en effet, sur l'idéologie nationaliste, qui s'exprime par la volonté de donner un Etat à une « nation » linguistiquement et culturellement homogène.
Il est nécessaire de rappeler qu'au XIXe siècle se confrontent deux conceptions distinctes du mot « nation ». L'une, qui est issue de la philosophie cosmopolite des Lumières, se fonde sur la présomption d'une adhésion volontaire à la collectivité nationale, qu'on identifie avec l'Etat : sur cette conception, adoptée par les jacobins, se fondent les plébiscites pour l'annexion de la Savoie, du Piémont et de la Vallée d'Aoste à la France révolutionnaire, et ceux des années 1859-1860 pour l'annexion de la Savoie à l'Empire français et des Etats italiens au Royaume de Sardaigne. L'autre conception de « nation », de dérivation romantique, est fondée sur l'appartenance ethnique à un peuple donné, dont les marques distinctives sont essentiellement la langue et les traditions communes : d'où découle le droit de s'organiser politiquement pour former un Etat indépendant.
Le « Risorgimento » assume la seconde notion et vise la formation d'un Etat italien homogène sur le plan ethnique et linguistique. L'existence de minorités linguistiques, comme les Valdôtains et les habitants du Val de Suse et des vallées vaudoises du Piémont, qui sont francophones, et des communautés de langue grecque et albanaises de l'Italie du Sud, n'est pas prise en compte, car elle contredit l'axiome de base qui a abouti à l'indépendance italienne. D'où l'exigence d'éliminer cette "anomalie", par une politique d'italianisation forcée. C'est l'attitude que prend la classe politique italienne dès 1861, quand un député de Lucques, le turinois Giovenale Vegezzi Ruscalla, inaugure la lutte contre la francophonie valdôtaine, au nom de l'uniformisation linguistique du nouvel Etat : une lutte qui, prise en compte par le gouvernement, n'aura de cesse, formellement, qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale.

(28 - à suivre)

Salvatore Agostino, vice-président de la Commission pour l'Essor économique

Miser sur la qualité de nos productions artisanales

«*Etant donné que les chiffres de notre région sont réduits,* *il faut miser sur la qualité de nos productions artisanales. Au fil du temps, les travaux des artisans valdôtains ont évolué et ils se sont perfectionnés, en passant des sculptures rudimentaires à de véritables œuvres d'art»*: le conseiller régional Salvatore Agostino, vice-président de la Commission pour l'Essor économique, souligne donc l'importance de conserver un bon niveau de qualité des objets produits.

«*L'Administration régionale* – explique le conseiller Agostino – *est très engagée dans le soutien du secteur de l'artisanat: un secteur qui est très important pour conserver le souvenir des objets et des métiers traditionnels. Il est fondamental d'impliquer davantage les jeunes, en organisant des cours, pour qu'ils puissent devenir les témoins de la culture et les ambassadeurs des connaissances du monde rural valdôtain».*

Mais quand on parle du secteur de l'artisanat, on ne peut pas omettre le succès que les manifestations le concernant enregistrent: «*Des initiatives telles que la Foire de Saint-Ours, l'Atelier des métiers ou la Foire d'été, sans oublier les autres manifestations organisées dans différentes communes de notre région* – continue Salvatore Agostino – *attirant toujours de nombreux touristes qui arrivent pour admirer le travail de nos artisans, mais également pour découvrir et goûter les produits de l'œnogastronomie valdôtaine. Artisanat et œnogastronomie sont désormais devenus un binôme incontournable et les manifestations organisées pour les promouvoir aident à véhiculer le message touristique de notre région*».

Selon l'assesseur Ennio Pastoret «les foires proposent la meilleure production des artisans lo

«Les chiffres augmentent dans le secteur de l'arti

L'inauguration de l'Exposition-Concours qui s'est déroulée samedi dernier, le 16 juillet, en présence des autorités régionales

Des chiffres qui continuent d'augmenter: l'artisanat typique valdôtain est un secteur en évolution qui, chaque année, recueille de nouveaux adeptes. Une situation très positive, qui permet de réaliser tous les ans dans les lieux les plus importants de notre région des "foires du bois".

«*La Saint-Ours, c'est le point culminant de la vie de l'artisan valdôtain* – dit l'assesseur régional à l'Industrie et à l'Artisanat Ennio Pastoret – *mais il n'y a pas que la Millénaire, d'hiver ou d'été, pour vivre totalement l'artisanat valdôtain. La vraie force de ce secteur* – dit encore Ennio Pastoret – *c'est les petites foires de pays qu'on trouve un peu partout pendant l'été dans notre région. C'est là que les artisans commencent leur activité, qui peut-être les amènera plus tard à participer à la Millénaire de Saint-Ours». Les artisans valdôtains – les artisans du bois bien sûr – sont en majorité des personnes qui cultivent la passion de ce travail, tout en n'étant pas forcément des professionnels. Les "pro", quant à eux, ne sont qu'une petite réalité économique qui est malgré tout très importante. Exception faite pour les menuisiers et les ébénistes. En effet, ces artistes professionnels sont une niche qu'il faut sauvegarder à tout prix».*

Il est difficile – même pour l'Assessorat – de faire "le compte" des artisans valdôtains, puisqu'une grande partie ne fait pas partie du secteur professionnel. Mais la hausse des inscrits aux Foires est évidente, tout comme le nombre de personnes qui fréquentent les cours organisés par les écoles de l'artisanat.

«*C'est un phénomène qui semble ne jamais s'arrêter* – dit encore Pastoret – *et c'est bien pour cela que l'Administration régionale aide ces écoles dans leur fonctionnement. C'est dans ces écoles qu'on apprend les premiers secrets du métier, c'est dans ces écoles que naissent les artisans – peut-être même les professionnels – de demain. Et pour souligner l'importance des écoles, le dimanche 7 août prochain – pour la première fois – à Antey-Saint-André, on organisera une foire réservée aux écoles. Une vitrine très importante au lendemain de la foire d'été de Saint-Ours, programmée samedi 6 août».*

La Foire d'été, née en 1969, est, en effet la " petite sœur" de la Millénaire du mois de janvier. «*La Foire d'été est née comme une solution plus facile pour les touristes qui fréquentent notre Vallée.* – a dit encore Ennio Pastoret – *C'est un atout pour le tourisme de l'été, un produit en plus que nos hôteliers peuvent offrir à leurs clients. La Millénaire d'hiver, en raison de son histoire, amène à Aoste un tas de gens qui viennent exprès pour ça. Mais ce n'est pas la même chose pour la Foire d'été: celle-ci est une ressource importante, mais pas la seule. Les touristes qui viennent ce balader au Val d'Aoste, pour faire des promenades en montagne et rechercher la nature, ont aussi la possibilité de découvrir les plus beaux objets de son artisanat, à côté des monuments que la ville d'Aoste peut offrir. Quant aux amants de la Foire d'été, c'est sûr, ils y participent: mais c'est surtout des personnes qui arrivent à Aoste et qui repartent dans leurs foyers pendant la journée».*

Le rôle de l'Administration régionale dans tout ça, c'est d'organiser les événements comme la Foire d'été, l'Atélier des Métiers et l'Exposition-Concours qui vient de se terminer sur la place Chanoux en fin de semaine.

«*Je le dis souvent, mais je veux le souligner encore une fois: nous, nous organisons, mais les vrais protagonistes sont les artisans. Cette année, pour la deuxième fois consécutive, on aura aussi une séance de sculpture en direct dans les jardins de la gare. C'est une expérience très sympathique que les visiteurs ont appréciée l'année dernière: les artistes partent d'un simple morceau de bois et le transforment, en direct, en œuvre d'art. On peut apprendre leurs secrets, mais apprécier aussi le travail qui se cache derrière une réalisation artistique en bois».*

L'artisanat est donc un monde en bonne santé, qui se tourne vers l'avenir de manière positive. Mais des problèmes existent, surtout dans des secteurs moins connus où le "changement de génération" n'est pas tout à fait facile.

«*C'est le cas de certains objets de vannerie que l'on risque de perdre parce que ceux qui les fabriquent encore vieillissent. Cet Assessorat* – dit encore Ennio Pastoret – *est très sensible à ce genre de problèmes, et avec les artisans de ces secteurs en particulier, on est en train d'étudier la manière pour que cette forme d'art puisse conti-*

Ego Perron, président de l'Union Valdôtaine

L'artisanat : un secteur sur lequel investir

Que de progrès ont été réalisés par l'artisanat dans ces dernières années. Nous constatons, chaque année, avec plaisir des améliorations, je dirais même la perfection que les artisans atteignent à travers leurs sculptures. Je dis cela parce que ce secteur de l'économie de la Vallée d'Aoste a subi une évolution considérable et représente certainement une nouvelle opportunité de travail pour beaucoup de gens. On est passé d'une simple passion à un véritable art de sculpter. Chaque année, toujours plus de gens admirent les expositions que notre région propose au public. Je veux remercier les efforts accomplis dans cette voie par l'Assessorat et notre Assesseur. Cela n'a pas été sûrement facile d'y croire si fortement mais grâce à notre engagement et à la volonté d'avoir cru qu'il était nécessaire de travailler dans cette direction, les résultats sont aujourd'hui évidents pour tout le monde. Il s'agit également d'un secteur qui caractérise fortement l'offre touristique de la Vallée d'Aoste. Je pense au nombre de gens, en dehors de notre région et même de l'Italie qui viennent admirer nos expositions avec des retombées positives dans tous les secteurs, des hôtels aux restaurants, des agrotourismes aux bistrots etc.
Il s'agit d'un secteur qui caractérise aussi fortement notre culture, notre façon d'être un peuple de montagne enraciné à son territoire que beaucoup de gens ont découvert et apprécié, notamment les jeunes qui se sont intéressés à ce secteur. L'Union Valdôtaine a toujours cru à la nécessité d'investir dans ce secteur. Nous avons été clairvoyants et, aujourd'hui, nous commençons à recueillir les fruits de cette politique.

ocaux»

isanat typique valdôtain »

nuer de vivre. Même chose avec les fabricants de "sonnailles" pour les vaches et les chèvres : il faut tout faire pour que ce métier soit transmis à nos jeunes».
Les jeunes et l'artisanat, c'est un binôme essentiel. Il y a un bon nombre de jeunes qui s'exercent à la gravure sur bois pendant leurs loisirs, et – depuis quelque temps – certains d'entre eux sont entrés dans les ateliers les plus importants de la région en tant qu'«apprentis». *«C'est une sorte de retour au passé* – conclut l'assesseur régional de l'Artisanat Ennio Pastoret – *quand dans les boutiques artisanales les jeunes apprentis apprenaient un métier. De cette façon, le savoir-faire de nos plus grands artisans du bois ne sera pas perdu, et quant aux jeunes… Nous espérons qu'un jour, ils pourront continuer le travail qu'ils ont appris aujourd'hui».*

Le palmarès de la 58ème édition de l'Expo-Concours de l'Artisanat Valdôtain de Tradition

L'Assessorat des Activités productives informe que le jury a assigné les prix suivants aux participants de la 58ème Expo-Concours de l'Artisanat Valdôtain de Tradition.

Accessoires en peau et cuir - *Trousse d'écolier :* 1er Lorenzo Di Centa ;

Outils et objets pour l'agriculture - *«Goveil pe la tzeur ou pe la repouta» :* 1er Cesarino Bonin ;

Constructions en miniature - *Reproduction d'un moulin à eau de la Vallée d'Aoste :* 1er Elmo Stévenin ;

Costumes traditionnels - *Couvre-chef d'homme, issu d'un costume traditionnel de la Vallée d'Aoste :* 1ère Soccorsa Milione ;

Dentelles de Cogne - *Coussins décoratifs :* 1ères Les Dentellières de Cogne (œuvre réalisée par Ivonna Gérard, Lauretta Gérard, Rina Savin et Anna Maria Rosset) ;

Drap de Valgrisenche - *Coussins décoratifs :* 1ères Les Tisserands Soc. Coopérative (œuvre réalisée par Renza Perron, Luana Usel et Emy Maguet) ;

Fleurs en bois - *Astragale vulpin :* 1er Fabio Berthod ;

Jouets - *Les outils de l'alpage :* 1er Paolo Paris, 2ème Renato Chevrère, 3ème Natalino Massoni ;

Gravure décorative - *Coffret porte missel :* 1er Roberto Zavattaro, 2ème Antonio Schiavon, 3ème Renato Daniele Vacquin ; Tampon pour tissu : 1er Silvano Laurenzio ;

Travaux en fer forgé - *Enseigne en drapeau :* 1er Fabrizio Lucia ;

Meubles - *Petite table de bureau :* 1er Ottavio Augusto Grange, 2ème BT s.n.c. de S. Buffa e L.G. Tousco, 3ème Marco Zendri ;

Vannerie - *Panier de pêche :* 1ère Bruna Buat Albiana, 2ème Carmine Ricci, 3ème Ezio Andrea Danne ;

Objets fabriqués au tour - *Ecuelle avec couvercle :* 1er Luciano Desandré, 2ème Frères Denarier Giorgio & Edoardo s.n.c., 3ème Bruno Franco ;

Pierre locale - *Fer à repasser :* 1er Alberto Servalli, 2ème Sebastiano Yon, 3ème Cesare Biaris ;

Pioun (Sock) : *prix de participation :* Luigi Lanfranchini ;

Sabots : *prix de participation :* Li Tsacolé d'Ayas Société Coopérative ;

Sculpture ronde-bosse et bas-relief - *L'attente :* 1er Franco Crestani, 2ème Giuseppe Binel, 3ème Gianfranco Anzola ; 1er Giangiuseppe Barmasse, 2ème Enrico Massetto, 3ème Stefano Arnodo ;

Céramique - *Bas-relief, pièce unique ou composée représentant le Saint Patron d'une commune valdôtaine :* 1er Ceramiche d'Arte Fazzari Soc. Coop. Artigiana ;

Or et Argent - *Broche traditionnelle :* Laura Giuffré ;

Cuivre - *Casserole en cuivre :* 1er Andrea Guglielmetti ;

Verre - *Vitrail représentant le Saint Patron d'une commune valdôtaine :* 1er F.W. Glass de Franco Franchey.

Les manifestations estivales de l'artisanat valdôtain

Les œuvres des artisans participant à la 58ème **Exposition-concours** resteront exposées sur la place Chanoux à Aoste jusqu'au jeudi 28 juillet.
A partir du jour suivant et jusqu'au 1er août, de 15h30 à 22h, aux jardins publics de la gare, on pourra assister en direct à la création d'une sculpture : « **Sculpture vivante** » représente l'occasion d'observer les sculpteurs et de permettre au public de saisir leurs gestes, et leur façon de se mettre en relation avec la matière.
A partir du 3 jusqu'au 7 août, la place Chanoux d'Aoste accueillera l'« **Atelier** », le lieu où les entreprises valdôtaines exposent leurs créations. C'est ici que sont présentés et mis en vente des articles relevant de toutes les catégories de l'artisanat. Le samedi 6 août, la **Foire d'été**, la petite sœur de la Foire de Saint-Ours, animera le centre historique du chef-lieu régional, offrant aux visiteurs une vision d'ensemble de la production artisanale valdôtaine. Le soir se déroulera la traditionnelle veillà, une fête dans les rues du centre-ville durant laquelle on pourra trouver des animations, des spectacles folkloriques et la reproduction d'anciens métiers et où l'on pourra déguster des produits typiques de notre région. Le dernier rendez-vous sera comme d'habitude à Antey-Saint-André pour la **Foire de l'Artisanat traditionnel** le dimanche 7 août : parmi les autres artistes, seront présents à ce rendez-vous les élèves des cours organisés par l'Administration régionale.

Le point de vue de Giuseppe Isabellon, assesseur régional à l'Agriculture et aux Ressources naturelles

«Valoriser notre production agroalimentaire et œnogastronomique»

L'été est la saison des fêtes de pays, la période pendant laquelle les produits typiques de notre Vallée d'Aoste sont davantage valorisés que pendant le reste de l'année. Et c'est souvent pendant l'été que les touristes qui fréquentent notre région découvrent les plats principaux de l'œnogastronomie valdôtaine.

«Le point culminant de la saison d'été approchant – a dit à ce propos l'assesseur régional à l'Agriculture et aux Ressources naturelles Giuseppe Isabellon – *nous entrons dans la période qui offre plus que les autres plusieurs initiatives sur tout le territoire valdôtain, à partir des manifestations œnogastronomiques aux expositions, des promenades dans la nature aux conférences et des événements sportifs aux concerts. Tous ces événements sont bien sûr étroitement liés à la Vallée d'Aoste et à son territoire.*

Sans rien ôter à la valeur et à la nécessité de diversifier l'offre, j'ai particulièrement à cœur les fêtes et les événements consacrés de façon particulière à la valorisation de nos productions agroalimentaires et œnogastronomiques et à la représentation de nos anciens métiers.Grâce à ces moments de joie et de convivialité, qui attirent une multitude de touristes et de résidents, les organisateurs apportent une contribution essentielle à la promotion et à la valorisation de nos produits traditionnels, si riches de goût et d'histoire, dont nous pouvons et nous devons toujours être fiers.

Aux nombreux bénévoles, aux associations, aux Pro Loco et aux organismes locaux qui travaillent pour ces initiatives, j'adresse donc un grand merci en raison de leur engagement et de leur passion avec le souhait que leurs efforts soient justement récompensés par le succès et par une grande participation du public».

14-21-28 Juillet	*Chambave*	Déguster en lisant
22 Juillet	*Courmayeur*	Saveurs en musique - Restaurant Le Vieux Pommier
du 22 au 24 Juillet	*Rhêmes-Notre-Dame*	Jumelage avec la Commune de Solarolo
du 22 au 24 Juillet	*Valpelline*	Fête de la Seupa à la Vapelenentse
23-24 Juillet	*Gressoney-Saint-Jean*	GressoneyWalserFestival: Cioccoexpo
23 Juillet	*Nus*	Fête de la Polenta
23-24 Juillet	*Pré-Saint-Didier*	Les Goûts du Mont Blanc
29 Juillet	*Breuil*	Saveurs en Musique - Restaurant Alpage
29 Juillet	*Morgex*	Memento Nostri
30-31 Juillet	*Ozein - Aymavilles*	Fête de la Favò
30 Juillet	*Challand-Saint-Anselme*	Li Gourmandise de mare grousa
30-31 Juillet	*Saint-Vincent*	2ème Promenade des Saveurs Valdôtaines
30 Juillet	*Valgrisenche*	Alpages Ouverts: Alpage Mont Forciaz
31 Juillet-7 Août	*La Thuile*	Polenta sur la place
2-4 Août	*Valpelline*	Lire avec goût
4 Août	*Torgnon*	Alpages Ouverts: Alpage Château
5 Août	*Pré-Saint-Didier*	Saveurs en Musique - Restaurant La Baita du Grand Hôtel Courmaison
du 5 au 7 Août	*Saint-Oyen*	Fête du Jambon braisé
6 Août	*Etroubles*	Veillà
6 Août	*Champorcher*	Fête du Pain noir
7 Août	*La Salle*	Soirée culturelle-œnologique
7 Août	*Oyace*	Fête du Pain noir
10 Août	*Morgex*	Calici di stelle
10 Août	*Saint-Pierre*	Brindisi sotto le stelle
12 Août	*Fontainemore*	Euna neuit a Boure de Gris
13 Août	*Saint-Rhémy-en-Bosses*	Parcours en Rouge
14 Août	*Quart*	Quart Formage Festival
14-15 Août	*La Thuile*	Fête de la Bière
14-15 Août	*Oyace*	Fête de la Fontine
15 Août	*Fontainemore*	Polentata à mi-août
15 Août	*Gaby*	Soirée gastronomique et musique
16 Août	*Villeneuve*	Fiha di Barmé
18 Août	*Breuil*	Accueil à l'alpage
18 Août	*Donnas*	Alpages Ouverts: Alpage Phianas
du 18 au 21 Août	*Gignod*	Fête du Teteun
du 19 au 21 Août	*Aoste*	Exposition des Vins Doc de la Vallée d'Aoste
19-20 Août	*Pontey*	Fête du Sanglier
20 Août	*Aymavilles*	Fête du Pain
20 Août	*Cogne*	Il était une fois… à Lillaz - redécouvrir les anciens métiers
20 Août	*Fontainemore*	Première Fête des Myrtilles et des petits fruits
20 Août	*La Salle*	Alpages Ouverts: Alpage Bonalé
21 Août	*Issime*	Polenta e spezzatino
du 25 au 28 Août	*Arnad*	Fête du Lard d'Arnad
du 26 au 28 Août	*Allein*	XVIIe Fête di Trifolle et XVIIIe Fête di Couscrit
26 Août	*Champorcher*	Saveurs en Musique - Restaurant Lo Ski Man Gontier
27-28 Aout	*La Thuile*	CHOCOLAThuile
2 Septembre	*Gressoney-Saint-Jean*	Saveurs en Musique - Restaurant Carducci de l'Hôtel Lyshaus
3 Septembre	*Fontainemore*	Le Pain de la Farettaz
4 Septembre	*Courmayeur*	Foire œnogastronomique Lo Matsòn
7 Septembre	*Aoste*	Fête de la Vallée d'Aoste
du 8 au 10 Septembre	*Aoste*	Festival des Peuples minoritaires
9 Septembre	*Verrayes*	Saveurs en Musique - Restaurant de l'agrotourisme La Vrille
16 Septembre	*Cogne*	Saveurs en Musique - Restaurant Bar à Fromage
du 16 au 18 Septembre	*Quart*	Festival du Moyen-Age
du 21 au 25 Septembre	*Chambave*	Fête du Raisin

alla detrazione del 55% ci pensiamo noi!

tecnoserramenti
SERRAMENTI - PORTE

Via Roma, 7 - Aosta
Tel. 0165 31011 - Fax 0165 40206
Fabrizio Cerise Tel. 335 6122948
tecnoserramentiaosta@tin.it

Fornitura e posa in opera di:
serramenti esterni
porte interne
portoncini

Preventivi gratuiti
Possibilità di sostituzione senza opere murarie beneficiando del contributo regionale per il contenimento energetico

GAROFOLI GROUP
GAROFOLI Sidea

Le Siège Central de l'Union Valdôtaine

organise pour

le samedi 10 et le dimanche 11 septembre prochains
une sortie en car à **DELÉMONT**

à l'occasion de la

64ème Fête du Peuple Jurassien

Suivra programme détaillé

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Christophe

a le plaisir de vous inviter à la

FÊTE EN PLEIN AIR

DIMANCHE 31 JUILLET 2011

à Senin - hameau Croux
terrain des jeux traditionnels

En présence des inscrits et de leur famille, les sympathisants seront également les bienvenus, ainsi que les Unionistes des autres sections.

Programme :
10h30 - Rendez-vous et vin d'honneur
12h30 - Déjeuner
Après-midi avec jeux et chants pour tous
18h30 - Dîner

Le prix de participation est de 22 euros, tout compris.
Pour retenir vos places, nous vous prions de bien vouloir nous contacter avant le jeudi 28 juillet :

Cristina Viglino tél. : 333 2249270 ;
Luciano Fonte tél. : 339 8526615 ;
Ezio Pasquettaz tél. : 335 5915238 ;
Davide Casola tél. : 347 8623074.

PARTICIPEZ NOMBREUX !

LA BOÎTE AUX LETTRES

LES ARTICLES PARAISSANT SOUS CETTE RUBRIQUE N'ENGAGENT PAS LA RESPONSABILITÉ DE LA RÉDACTION

UNE PROPOSITION INTÉRESSANTE

Dans le n° 27 du « Peuple Valdôtain » vous avez publié un dossier très intéressant sur le tourisme. Il manquait cependant un aspect de l'activité touristique : le travail des agences de voyages. L'activité des agences, en effet, ne se limite pas uniquement à vendre des voyages à l'étranger : dans l'agence dont nous sommes les titulaires, la Feyser Travel à Saint-Vincent, il nous arrive très souvent de nous occuper des touristes qui arrivent en Vallée d'Aoste, en particulier pendant la période d'été. Nous avons beaucoup de demandes pour des séjours dans la basse Vallée, pour des activités sportives et culturelles, ainsi que pour des vacances liées à la montagne. Nous proposons un service touristique individuel et de groupe dans notre région, en essayant d'apporter notre soutien pour organiser toutes formes de voyages et d'expériences adaptés aux envies et aux besoins de nos clients.
Nous sommes donc, comme nos collègues des autres agences, des éléments actifs de promotion du territoire. Nous avons ouvert notre

agence au mois de juin de l'année dernière seulement, mais nous sommes très satisfaits des résultats obtenus jusqu'à présent : bien que la période de crise se fasse encore ressentir, avec beaucoup d'engagement et de passion pour notre profession nous arrivons à travailler correctement. Puisque, personnellement, je suis inscrite à la Section de Châtillon, nous avons décidé, en tant qu'agence de voyages, de présenter aux unionistes une série d'avantages, de promotions et de réductions pour l'achat de leurs vacances, à savoir des rabais de 5% pour tous les inscrits au Mouvement et pour leurs familles, et des tarifs avantageux pour les groupes organisés. Pour toute information à ce sujet, on peut contacter directement l'agence Feyser Travel, rue du Pont Romain à Saint-Vincent, ou aller sur le site Internet www.feysertravel.com.
En vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer mes salutations cordiales.

Federica Rossi

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Donnas

a la joie d'annoncer la naissance de

Michael SPERANDIO

de Marco et Maurizia Dalle,
membre de notre section.

La communauté unioniste de Donnas exprime ses plus vives félicitations aux heureux parents, ainsi que ses vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

FÉLICITATIONS

La section de l'Union Valdôtaine de Charvensod

exprime ses plus sincères félicitations à son président

Monsieur
Laurent CHUC

qui a brillamment obtenu sa Licence Magistrale en Economie, à Turin, en discutant la thèse *«Federalismo fiscale e le regioni a statuto speciale - La Valle d'Aosta!»*, et qui a été suivi au cours de ses recherches par le Sénateur Antonio Fosson.

Le coin du dialogue

Salvatore Agostino

Le thème des déchets et de leur destinée remplit les pages des journaux et malheureusement il ne s'agit souvent que des mauvaises nouvelles.
La Vallée d'Aoste, qui comme Région constitue un unique ATO (Ambito Territoriale Omogeneo), a la responsabilité de trouver des solutions à ce problème de manière à ce que, en respectant les normes que nous avons décidées au niveau européen avec les autres pays de l'Union européenne, le meilleur choix environnemental, social et économique soit garanti pour les citoyens.
Sur le choix à appliquer pour les prochaines décennies, le Conseil de la Vallée travaille depuis 2005 et un travail très important pour identifier la meilleure solution technologique qui puisse résoudre le problème sans le risque de créer une urgence déchets, et qui donne dans le même temps la garantie d'être la meilleure solution pour protéger notre région et ses habitants, a été accompli.
Les raisons de la bonté du choix ont été illustrées lors de nombreuses rencontres et je veux ici en rappeler les raisons les plus importantes.
Une décision longuement évaluée, provenant de nombreuses études et analyses environnementales effectuées par des professeurs et techniciens d'un sérieux et d'une capacité indiscutables, de manière cohérente avec les actions de gestion indiquées par l'Union européenne qui ont pour objectif de réduire quantitativement les déchets non triés.
D'un point de vue technique la pyrogazéification permet une flexibilité et une modularité du processus et une adaptation à la quantité de déchets effectivement produite.
Cette technologie, contrairement à ce que soutiennent ses détracteurs, assure la réduction des impacts sur l'environnement à travers la réduction des émissions d'agents polluants produits par le traitement des déchets et permet surtout la minimisation de la production des déchets à apporter à la décharge. L'installation, de par ses petites dimensions, occupe donc peu d'espace ce qui est très important pour un territoire de montagne.
Un choix moderne car nous sommes en train de réaliser un système qui doit regarder vers le futur et c'est pour cela que, vu l'évolution constante de la technologie, la Région a sans cesse cherché des solutions qui puissent garantir les meilleures prestations techniques et environnementales avec une attention particulière aux retombées économiques.
Un scénario qui a mis la santé des citoyens au centre du problème face à une présence dérangeante que personne ne souhaite : les déchets. Les études que l'ARPA a conduites depuis des années sur le territoire – et non sur les livres –, demandées par des Instituts de renommée européenne, témoignent que s'il y avait eu le moindre doute, les premiers à faire un choix différent auraient été certainement les Conseillers, le Gouvernement régional, les Communes.
Toute solution naît de la constatation que le problème est sérieux et très complexe. Les déchets ne sont pas une masse homogène de matière et ne sont pas groupés à un point précis du territoire. D'autre part, les citoyens doivent toujours plus jouer leur rôle, les déchets se trouvent à des centaines de points de récolte sur le territoire régional et dans des milliers de conteneurs se trouvant au bout de routes de montage enneigées en hiver.
Les coûts engendrés ont été attentivement évalués et, contrairement à ce qui a été dit, les 225 millions d'euros représentent la totalité des coûts ainsi que la gestion pour vingt ans. La confrontation au niveau financier avec d'autres solutions proposée par quelque Comité est fondamentalement erronée parce qu'elle trompe ceux qui lisent quand on leur présente le compte en affirmant que la seule installation coûtera 225 millions contre les quelque 50-60 millions que coûteraient leur installation en oubliant tout le reste en chemin.
Aussi bien pour les normes qui imposent de ne plus utiliser les décharges comme installation pour la destination des déchets (sauf après leur traitement) que pour la durée limitée de notre décharge il est urgent de passer aux actes une fois les décisions prises.
Le Conseil régional, le Gouvernement régional, les Syndics, les techniciens engagés, les techniciens de l'Administration régionale ont pris leur responsabilité en prenant les décisions qui incombaient à chacun, avec la conscience de toujours choisir, selon les lois, la meilleure solution parmi toutes dans l'intérêt unique de la Vallée d'Aoste et de ses citoyens, en assumant pleinement la responsabilité des problèmes créés sans les décharger sur les autres territoires et citoyens qui doivent à leur tour résoudre les mêmes problèmes.
D'ailleurs, l'alinéa 3 de l'article 182 du décret législatif n°152 de 2006 prévoit en général l'interdiction d'écouler les déchets urbains non dangereux dans d'autres régions de celle où ils sont produits.
Pour conclure, à la lumière de tout ce que je viens de dire, je souhaite rassurer tous les habitants de la Région, y compris ceux du Comité (Valle virtuosa), que le choix du Gouvernement régional va vers la solution la meilleure en respectant avant tout chose la santé et le bien de nos citoyens.
Le Comité Valle virtuosa demande encore des confrontations mais il me semble que les confrontations existent depuis quelques années (cela est d'ailleurs juste) mais l'heure est venue de décider. La décharge est presque pleine et je ne voudrais pas me retrouver comme certaines régions saturées de déchets pour ne pas avoir décidé à temps la solution au problème (Naples est un bon enseignement).

Le Conseil de la Vallée approuve une résolution

Chemin de fer Ivrée-Aoste-Pré-Saint-Didier

Lors de sa dernière séance l'Assemblée régionale a discuté de la pétition populaire en faveur de l'électrification et de la modernisation du tronçon ferroviaire Ivrée – Aoste – Pré-Saint-Didier signée par 3.456 citoyens. L'examen de la pétition s'est conclu par l'approbation, 23 voix favorables et 8 contraires (Parti démocratique et Alpe), d'une résolution proposée par les Chefs de Groupe de la majorité.

La résolution invite les Parlementaires valdôtains et engage le Gouvernement régional à

conclure dans les plus brefs délais possibles le transfert à la Région des fonctions en matière de transport ferroviaire aux termes du Décret législatif n°194 du 26 octobre 2010, condition nécessaire pour pouvoir mettre en œuvre les opérations liées à la gestion future du service et de l'infrastructure ferroviaire ;
développer les actions nécessaires pour maintenir et augmenter l'intérêt suprarégional et international sur la ligne Aoste-Martigny, considérant que seule la réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire garantirait l'amélioration radicale du transport ferroviaire en Vallée d'Aoste ;
proposer, en tenant compte que l'électrification de la ligne ferroviaire Aoste-Ivrée n'est pas encore définie en termes de coûts, les temps de réalisation et de partage avec les Collectivités locales, les initiatives les plus opportunes pour une solution par rapports aux inconvénients quotidiens des usagers de la ligne ferroviaire valdôtaine et en particulier pour reprendre la liaison directe Aoste-Turin en éliminant la correspondance, par le biais également de technologies alternatives telles que les trains bimodaux pour lesquels un intérêt adéquat de la part des organismes compétents en matière d'homologation – qu'il faut obtenir encore aujourd'hui pour la circulation en Italie – sera nécessaire ;
commencer le plus rapidement possible un débat avec la Commission permanente compétente sur les conclusions de l'étude de faisabilité relativement à la ligne Aoste/Pré-Saint-Didier.

Le Président de la IVe Commission « Essor économique », Diego Empereur, a illustré à l'Assemblée le rapport approuvé par les Commissaires suite à l'approfondissement effectué au cours des derniers mois.
« Pour une réponse aux problèmes qui touchent presque chaque jour les usagers de la ligne ferroviaire valdôtaine – a souligné le Président Empereur –, *l'électrification du tronçon Aoste-Ivrée semble être le choix le plus adapté même si les coûts, les temps de réalisation et les retombées sur le territoire – en particulier en ce qui concerne le nombre et les dimensions des sous-stations électriques – doivent être encore bien définis. »*

Et Diego Empereur de continuer : *« Il ne faut toutefois pas oublier que cet ouvrage, tout seul, ne pourra pas remédier à toutes les limites du tracé ; il sera donc indispensable de travailler sur plusieurs fronts, de manière à accomplir toute action utile à l'objectif fixé. Il sera particulièrement nécessaire de donner une nouvelle impulsion aux activités prévues avec les accords de programme jusqu'à aujourd'hui signés et d'œuvrer auprès des Ministères compétents afin d'obtenir la couverture financière des interventions prévues dans les secteurs programmatiques de ces accords. »*
Et de conclure : *« En ce qui concerne par contre le tronçon Aoste/Pré-Saint-Didier, il est considéré préférable, avant de commencer toute intervention, de clarifier les scenarii, les objectifs et les stratégies pour cette liaisons, sur base également des résultats des études qui sont sur le point de s'achever, et accomplir une analyse attentive coûts-bénéfices au vu de son actuelle sous-utilisation. »*

Forum des élues

La Conseillère régionale Emily Rini, sur délégation du Président du Conseil de la Vallée, a participé à Rome au Comité de coordination « Forum des élues » qui s'est réuni afin de programmer les travaux du forum qui se tiendra en automne 2011.
« Le Comité de coordination – explique la Conseillère régionale Emily Rini – *est né d'une réflexion qui s'est développée au sein de la Conférence des Présidents des Assemblées législatives régionales et qui part de la constatation de la situation actuelle de disparité des genres ainsi que de la sollicitation que le réseau-association « Noi rete donne » a envoyé aux plus importantes associations nationales représentatives du système régional et au Ministre pour l'égalité des chances. Le but est de dédier deux journées de travail à la question de l'égalité de genre et d'équilibre de la représentativité féminine à travers un débat institutionnel qui devrait voir la participation des élues aux Conseils régionaux italiens, avec l'implication de l'Anci et de l'Upi.*
Les collègues de la Sardaigne, du Trentin Haut-Adige, du Latium, de la Toscane et moi-même sommes en train de travailler activement au programme et aux documents qui seront à la base du forum des élues. »